ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

PJPDC PARTICIPATION
SAS au capital de 2848208 €
Siège social :
Rue de la Gare
21910 Saulon-la-Chapelle
480 024 470 RCS de Dijon

L'AG du 27/02/2023 a pris acte de la cessation des fonctions des Commissaires Aux Comptes Titulaire et Suppléant respectivement, EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT et M. CORNUOT Claude.
Modification du RCS de Dijon

AL24016366

NON DISSOLUTION

SAMY AUTO 21
SARL au capital de 1000 €
Siège social : 3 imp mermoz
21800 Chevigny-Saint-Sauveur
948 246 624 RCS de Dijon

Par une décision du 30/06/2024, l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention au RCS de Dijon

AL24016396

CONTINUATION DE LA SOCIETE

SELECTION AUTOMOBILE
SAS au capital de 736035 €
Siège social : 1 rue de la plucharde
21110 Bretenière
750 474 025 RCS de Dijon

Par une décision du 01/09/2024, l'associée unique a décidé la continuation de la société malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice social clos au 31 décembre 2022.
Mention au RCS de Dijon

AL24016421

MODIFICATION DU CAPITAL

SELECTION AUTOMOBILE
SAS au capital de 736035 €
Siège social : 1 C rue de la plucharde
21110 Bretenière
750 474 025 RCS de Dijon

Par une décision du 10/09/2024, l'associé unique a décidé, à compter du 10/09/2024, de réduire le capital social de 426.900,30 euros pour absorber des pertes, le capital se trouvant ramener de 736.035,00 euros à 309.134,70 euros.
Mention au RCS de Dijon

AL24016436

MODIFICATIONS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée DES BAS GAUTHIER
Siège social : Rue du Creux de Lavelle
21250 TICHEY
Société civile
Au capital social de 59.056 €
R.C.S. DIJON n°434 471 314

Par décision du 10-12-2024, les associés ont décidé, à compter du 30-12-2024 :
- d'accepter la démission de ses fonctions de cogérant présentée par M. SUJOBERT Gilles,
- d'adjoindre une activité de production d'électricité d'origine photovoltaïque à l'objet social de la société,
- de préciser le siège social au 8 Rue du Creux de Lavelle 21250 TICHEY
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis,le gérant

AL24016650



MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

VL-INVEST
SARL au capital de 1 000 €
11 rue de la Belle Vue
21150 BUSSY-LE-GRAND
RCS DIJON N°794 330 993

Aux termes du procès verbal de l'AGE du06/11/2024, l'objet social a été modifié ainsi :
- Accompagnement et aide à l'implantation d'investisseurs en France et à l'étranger,intermédiation et services liés ;
- Toutes prestations de services en matière administrative, financière, commerciale,informatique ou de gestion auprès d'entreprises clientes ;
- Participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation.
Les statuts seront modifiés en conséquence.
Pour avis,

AL24016657

MODIFICATIONS DES STATUTS

SARL LENA
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social :
1 rue du Champ de Foire
21530 ROUVRAY
439 718 776 RCS DIJON

Suivant délibération en date du 29 novembre 2024, la collectivité des associés a décidé :
- de transformer la Société en société civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société,
- de modifier, à compter du même jour, la dénomination sociale de la société qui est devenue LENA.L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Béatrice TOITOT.
Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par Madame Béatrice TOITOT et Monsieur Frédéric TOITOT, associés, demeurant 1 rue du Champ de Foire – 21530 ROUVRAY.
- d'augmenter le capital social de 71 000 euros par voie d'apport en nature.En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à huit mille (8 000) euros.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à soixante-dix-neuf mille (79 000)euros.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis, La Gérance

AL24016664

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HOFFMANN-DEMANGEOT
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 Rue de la Motte
71510 DENNEVY
948 325 758 RCS CHALON-SUR-SAONE

Aux termes d'une délibération en date du 2 décembre 2024, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 1 Rue de laMotte – 71510 DENNEVY au 1 Rue de la Fausse Rivière – 21340 NOLAY à compter du 2 décembre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALON SUR SAONE sous le numéro 948 325 758 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Présidente : Madame Charlotte HOFFMANN,demeurant 1 Rue de la Motte - 71510 DENNEVY.
Directeur Général : Monsieur Alexandre DEMANGEOT, demeurant 1 Rue de la Motte -71510 DENNEVY
POUR AVIS.
La Présidente

AL24016679



MODIFICATION DU CAPITAL

HOLDING ZITA INVEST
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Porté à 830 000 euros
Siège social : 2 route de Dijon
21110 THOREY EN PLAINE
893 840 330 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 30/10/2024 que le capital social a été augmenté d'une somme de 820 000 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 10 000 euros
Nouvelle mention : Capital social : 830 000,00euros
Pour avis La Gérance

AL24016680

DIRECTEUR GÉNÉRAL

REGIE FONCIERE
Société par actions simplifiée
Au capital de 45 216,75 euros
Siège social : 9 Rue du Temple
21000 DIJON
RCS DIJON 016 750 895

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 03/12/2024, il résulte que Madame Brigitte LIPNICKI, demeurant 77 rue des Écoles à RUFFEY-LES-ECHIREY(21490) a été nommée en qualité de Directeur Général de la société à compter de cette date.
Pour avis,Le Président

AL24016689

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI HENRY 2
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social
12 rue Faubourg Saint-Nicolas
21200 BEAUNE
913 276 895 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 12 rue Faubourg Saint-Nicolas - 21200 BEAUNE au 81rue du Faubourg Saint-Nicolas - 21200 BEAUNE à compter du 1er juillet 2024 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts.
POUR AVIS La Gérance

AL24016690

TRANSFORMATION

PIERRE-YVES COLIN-MOREY
SARL transformée en SAS
Au capital de 1 200 000 €
Siège social : 9 rue Aligoté
21190 CHASSAGNE MONTRACHET
441 129 871 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 1er Décembre 2024, l'Associée Unique, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 1 200000 €.
Le siège social est transféré au 9 rue Aligoté - 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des 2/3 au moins des voix des associés présents ou représentés.
M. Pierre-Yves COLIN et Mme Caroline COLIN,gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Société PYCM SAS au capital de 2 290 900 €, ayant son siège social 4, rue de la Murée - 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET, immatriculée au RCS sous le numéro 811 008 283 RCS DIJON,représentée par M. Pierre-Yves COLIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL :M. Clément COLIN & M. Mathis COLIN demeurant tout deux 4 rue de la Murée - 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET.

AL24016696

GÉRANT

SCI DU DOMAINE BRAULT
SCI au capital de 1 000 €
Siège social à MEURSAULT (21190)
23 rue de Cîteaux
880 962 519 RCS DIJON

Les fonctions de gérant de Monsieur Alexandre BRAULT ont pris fin le 4 octobre 2022.

AL24016704

MODIFICATION DU CAPITAL

S.A.R.L. G.R. CONSEIL
au capital de 230 000 €
Siège social : 6 Rue des Orfèvres
21240 TALANT
433 133 014 RCS DIJON

Aux termes de l'A.G.E. du 12/12/2024 le capital social a été augmenté de 113 400 € par voie d'apport en nature de titres de société et porté à 343 400 €.
Les articles 6 et 7des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL24016717

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LA MAISON DES TONNELIERS
SARLU au capital de 1 000 €
Siège social : 26 Rue des Tonneliers
21200 BEAUNE
852 569 854 RCS DIJON

Selon décisions du 05/12/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 26 Rue des Tonneliers - 21200 BEAUNE au 7 Rue Basse - 21200 LEVERNOIS à compter du 05/12/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24016725

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

MALOHU
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 euros
Siège social : 34, rue de la Confrérie
21121 FONTAINE LES DIJON
894 826 213 RCS DIJON-21000

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25.06.2024, il résulte que :
- Madame Isabelle HAAS, née CLEMENT, Demeurant 34, rue de la Confrérie 21121FONTAINE LES DIJON a été nommée en qualité de Président en remplacement de Monsieur Didier HAAS, décédé.
POUR AVIS
Le Président

AL24016727

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI COMBERTAULT
Au capital de 1 000 €
Siège social : 1 Rue de la Cardine
Hameau de Curtil
21200 BLIGNY-LES-BEAUNE
845 044 932 RCS DIJON

Selon délibérations du 05/12/2024, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 1 Rue de la Cardine, Hameau de Curtil - 21200 BLIGNY-LES-BEAUNE au 7 Rue Basse - 21200 LEVERNOIS à compter du 05/12/2024,et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24016730

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Eric Immo
SARLU au capital de 1 000 €
Siège social : 1 Rue de la Cardine
Hameau de Curtil
21200 BLIGNY LES BEAUNE
878 923 853 RCS DIJON

Selon décisions du 05/12/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 1 Rue de la Cardine - Hameau de Curtil, 21200 BLIGNY LES BEAUNE au 7 Rue Basse - 21200 LEVERNOIS à compter du 05/12/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24016735

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 501 22 B0012 POUR LA RÉALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE POUILLY EN AUXOIS (21)

Par arrêté préfectoral n° 1755 du 19/11/2024, est organisée **du 6/01/2025, à 15 h 00, au 7/02/2025, à 17 h 30 inclus, soit 33 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'une puissance de 4,99 MWc sur le territoire de la commune de Pouilly-en-Auxois, déposée par la société « CPES LARREY DES VIGNES ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact et l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), en date du 26/09/2023 ;
est consultable:
- Sur support papier et sur un poste informatique :
en mairie de Pouilly-en-Auxois (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie:
Lundi 8h30 - 12h // 14h - 17h30
Mardi - Mercredi - Vendredi : 8h30 - 12h // 14h – 18h30 (fermé au public le jeudi)
Samedi : 9h – 12h
- Sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/5787
Sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires – bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00
- Sur le site internet de la préfecture de la Côte-d'Or, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :
Accueil - Actions de l'État - Environnement - Énergies renouvelables - Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Pouilly-en-Auxois (21).
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le **7/02/2025, avant 17 h 30** par voie postale en mairie de Pouilly-en-Auxois, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-5787@registre-dematerialise.fr
L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public sera accessible sur le site dématérialisé **(https://www.registre-dematerialise.fr/5787)** pendant toute la durée de l'enquête.
En raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, selon les directives en vigueur au moment de l'enquête, les gestes barrières devront être respectés lors des consultations sur place.
M. Antonio TINELLI, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, dans le respect de gestes barrières selon la situation sanitaire et les directives en vigueur au moment de l'enquête, **en mairie de Pouilly-en-Auxois** (21), aux jours et heures précisés ci-dessous:
- Lundi 6 janvier 2025 de 15h00 à 18h00
- Mercredi 15 janvier 2025 de 14h30 à 17h30
- Samedi 1er février 2025 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 7 février 2025 de 14h30 à 17h30
M. Philippe COLOT, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
CPES LARREY DES VIGNES
Gaëlle PIEGAY
Cheffe de projets solaires
330, rue du mourelet, ZI Courtine, 84000 AVIGNON
T. 01.53.93.67.30
M. 06.38.71.49.14
mél : gaelle.piegay@qenergy.eu
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme. la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse - 21000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Pouilly-en-Auxois, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site internet :
Accueil - Actions de l'État - Environnement - Énergies renouvelables - Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation
La Directrice Départementale des Territoires
Florence LAUBIER

AL24016443

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

PCC GESTION
SAS au capital de 100 €
Siège social : 112 rue de la préfecture
21000 Dijon
981 141 948 RCS de Dijon

Par une décision du 31/10/2024, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter 31/10/2024, nommé liquidateur M. Pierre-Charles COUREAU, demeurant 112 rue de la préfecture 21000 Dijon, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Dijon

AL24016481

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SELARL CABINET DU DOCTEUR PIERRE GALINDO
SELARL au capital de 130000 €
Siège social : 15 rue du chateau
21000 Dijon
789 788 775 RCS de Dijon

Par une décision du 30/11/2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/11/2024, nommé liquidateur M. Galindo Pierre, demeurant 1 rue Buffon 21240 Talant, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Dijon

AL24016493

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PCC GESTION
SAS au capital de 100 €
Siège social : 112 rue de la préfecture
21000 Dijon
981 141 948 RCS de Dijon

Par une décision du 31/10/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Pierre-Charles COUREAU, demeurant 112 rue de la Préfecture 21000 Dijon pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2024.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Radiation au RCS de Dijon

AL24016509

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SAUVAGEOT C
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège : 11 route de Beaune
21200 BOUZE LES BEAUNE
Siège de liquidation : 11 route de Beaune
21200 BOUZE LES BEAUNE
843 124 843 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14août 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Cédric SAUVAGEOT, demeurant Route de Beaune –21200 BOUZE LES BEAUNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation,réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé au : 11 route de Beaune - 21200 BOUZE LES BEAUNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24016687

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/11/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HOLDING BAROUDEL
Objet social : directement ou indirectement en France et à l'étranger : - L'acquisition, la gestion de valeur mobilières de tous droits sociaux, - La prise de tous intérêts et participations par tous moyens dans toute société ou entreprise existante ou à créer, - L'animation de filiale - La gestion technique, commerciale, administrative, financière en France ou à l'étranger de toute société ou entreprise, - Les études et le montage de toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, - Le consulting et la formation, - La prise, l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'exploitation de tous droits de propriété industrielle ainsi que de tous procédés, - L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ou droits sociaux immobiliers ; la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social : 6 avenue de l'Ouche 21000 Dijon
Capital : 5000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. BAROUDEL Kévin, demeurant 6 avenue de l'Ouche 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL24016425

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/11/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HOLDING PB
Objet social : directement ou indirectement en France et à l'étranger :-L'acquisition, la gestion de valeur mobilières de tous droits sociaux,-La prise de tous intérêts et participations par tous moyens dans toute société ou entreprise existante ou à créer, -L'animation de filiale-La gestion technique, commerciale, administrative, financière en France ou à l'étranger de toute société ou entreprise,-Les études et le montage de toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, -Le consulting et la formation, -La prise, l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'exploitation de tous droits de propriété industrielle ainsi que de tous procédés, -L'acquisition de tous immeubles ou droits sociaux immobiliers.Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :-la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;-la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;-la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social : 4 rue du Chintre 21490 Varois-et-Chaignot.
Capital : 332892 €
Durée : 99 ans
Président : M. BASSI Patrick, demeurant 4 rue du Chintre 21490 Varois-et-Chaignot
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Lorsque la société devient pluripersonnelle : les actions sont librement cessibles entre associés. En revanche, elles ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL24016616

« NICEPHORE NOTAIRES «
Société à Responsabilité Limitée
Titulaire d'un Office Notarial
à CHALON SUR SAONE (Saône et Loire)
14 rue de la Banque

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître François-Stanislas THOMAS, notaire à CHALON SUR SAONE, en date du 29/11/2024, il a été constitué un groupement foncier viticole ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GFV LES COTEAUX SOUS LA ROCHE
Objet social :
- la propriété par voie d'acquisition directe ou indirecte et l'administration par bail, location ou autrement, de tous immeubles à vocation agricole et viticole bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société par voie de vente, échange ou apport en société.
- et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Siège social : 6 rue Gaudin - 21590 SANTENAY
Capital : 1.041.600,00 €
Durée : 99 ans
Gérance :
- Madame Jade OLIVIER demeurant à DEMIGNY (71150) 3 le Grand Chemin
- Monsieur Julien DUPONT demeurant à BEAUNE (21200) 397 A boulevard Maxime Lecouvreur
Clause d'agrément : Tout associé peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt à l'un de ses ascendants ou descendants ou à son conjoint marié ou ayant conclu un pacte civil de solidarité.
Immatriculation au RCS de DIJON.

AL24016653



RO'CADRES INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 170 010 euros
Siège social : 3 rue du Rompot
21121 FONTAINE LES DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 10 décembre 2024 et du 11décembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : RO'CADRES INVEST
Siège : 3 rue du Rompot, 21121 FONTAINE LES DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 170 010 euros
Objet : Prise de participations dans le capital de la société SAS GROUPE ROCARD
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Alexandre CORPET, demeurant 40 rue Jules Guesde 21 600 LONGVIC
Directeurs généraux :
Apolline VIEILLARD, demeurant 4 B Avenue de LANGRES 21 000 DIJON
Marie-Noëlle FEUTRIEZ, demeurant 2 rue Champ BAUDRET 52 200 SAINT MAURICE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS, Le Président

AL24016684



ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13 décembre 2024, à DIJON.
Dénomination : EXCELLENCE 2025.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 2 avenue de la Découverte, 21000 Dijon.
Objet : - l'acquisition de tous biens ou droits immobiliers, terrains à bâtir, immeubles bâtis anciens ou neufs, - la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, - l'aménagement, la construction sur tous terrains acquis par la société,la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble, -éventuellement et exceptionnellement, l'échange,la revente des biens immobiliers, propriété de la société, soit en totalité, soit par fractions, sous quelque forme que ce soit, en l'état, en l'état futur d'achèvement, de réhabilitation, à terme ou achevé ainsi que la disposition des immeubles,notamment au moyen d'échange, apport en société, ou hypothèque, - l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle deviendra propriétaire, - l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, le placement de sa trésorerie sur des produits financiers ou valeurs mobilières, - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles,d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 600 000 euros
Montant des apports en numéraire : 600 000 euros.
Cession de parts et agrément : dispense d'agrément pour cessions entre associés ;agrément des associés représentant au moins le deux-tiers des parts sociales dans tous les autres cas.
Gérant : Madame Marie-Christine MICHENEAU-PREVELLE,demeurant 64 boulevard Guy Mocquet, 93460 Gournay sur Marne
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL24016734

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 6/12/2024
Dénomination sociale : IMMOLIVIER LEFLAIVE
Forme : SCI
Capital : 10 000 €
Siège social : 6 A Petite Rue - 21190 PULIGNY MONTRACHET
Objet social : L'acquisition, la vente, la construction et l'administration, la gestion de tous immeubles et biens immobiliers; L'exploitation par bail ou autrement de ceux-ci ; La prise de participations dans toutes sociétés.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.
Gérance :Olivier LEFLAIVE demeurant à BEAUNE (21200) 11 Impasse de l'École
Il n'a pas été nommé de commissaire aux comptes.
La société sera immatriculée au RCS de DIJON.
Pour avis, la gérance.

AL24016744

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS DES STATUTS

SAS FLOREST

La Société par actions simplifiée FLOREST, au capital de 137 204 euros, dont le siège social est 17 rue des Ardilliers - 58000 NEVERS, RCS NEVERS 419658844, s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire le 14 octobre 2024 et a décidé :
D'étendre l'objet social aux activités d'Intermédiaire en installation de matériel en boulangerie; Toutes prestations de services pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'activité de la Société ou à l'un des objets spécifiés à tout objet similaire ou connexe favorisant la réalisation de l'objet social
Convoyage de tous véhicules particuliers ou professionnels
L'achat - la vente - la prise à bail - la location ou autrement de tous immeuble et de tous biens immobiliers;à compter du 14 octobre 2024 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts relatif à l'objet social
De transférer le siège social du 17 rue des Ardilliers 58000 NEVERS au 127 Route de Lyon 58000 CHALLUY à compter du 14 octobre 2024,et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts relatif au siège social
POUR AVIS
Le Président

AL24016368

MODIFICATION DU CAPITAL

FERNAND DUSSERT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 000 euros
Siège social : allée du Vieux Château
58430 ARLEUF
479602021 RCS NEVERS

Par assemblée générale extraordinaire en date du 9 décembre 2024, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 1 000 000 euros par l'émission au pair de 10 000 parts nouvelles à libérer en numéraire et de réduire le capital social de 585 000 euros passant ainsi de 1 500 000 euros à 915 000 euros par voie de réduction du nombre de parts.
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS Pour avis la gérance

AL24016656

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASCOL COMPANY
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 1, Rue Alain Colas – Sur Yonne – 58530 BREVES
950 889 170 RCS NEVERS

Aux termes d'une AG Mixte du 25/10/2024 il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du même jour :
Directeur Général :
* Ancienne mention : M. Alexandre COLAS dt à DORNECY (58) – 5, Chemin du Douée
* Nouvelle mention : Néant

AL24016655

CHANGEMENT DE GÉRANT

MARTIN COIFFURE

SARL au capital de 500 €
Siège Social : 29 rue saint martin
58000 NEVERS
927463109 RCS de NEVERS

Par AGE du 02/12/2024, il a été décidé de nommer nouveau gérant M. LATOUCHE Thomas, Victor, Erick demeurant 14 rue d'eschborn 91230 MONTGERON , à compter du 02/12/2024 en remplacement de M. Metarfi Noureddine démissionnaire.
Mention au RCS de NEVERS

AL24016682

MODIFICATION DU CAPITAL

LG CUISINE

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Parc d'activités du Val de Loire
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
888 664 489 RCS NEVERS

La collectivité des associés aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 novembre 2024 a décidé de réduire le capital social de 1 000 euros pour le ramener de 10 000 euros à 9 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 10 actions.
Aux termes de ce même acte et sous condition suspensive de la réalisation de la réduction de capital, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de 1 000 euros par incorporation de réserves pour le porter à 10 000euros.
La Présidente par délibération en date du 12décembre 2024 a constaté que cette réduction et augmentation de capital se trouvaient définitivement réalisées à cette même date.

AL24016705

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décisions du 12/12/2024, l'Associé Unique de la société ANVIS DECIZE SAS, SASU au capital de 24 867 023,40 €, siège social : 12 rue Henri Darcy - ZAC du Four à Chaux - 58300 DECIZE, RCS NEVERS 518 482 013, a décidé (i) une augmentation du capital social de 1.132.976,60 € par incorporation d'une fraction de la prime d'émission et élévation de la valeur nominale des actions portée à 6,50 € par action (ii) une réduction du capital de 13.999.999 € par imputation de la perte comptable et annulation de 2.153.846 actions.
En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Ancienne mention : le capital social est fixé à 24 867 023,40 €
Nouvelle mention: le capital social est fixé à 12.000.001 €.
POUR AVIS, le Président

AL24016733

MODIFICATIONS DES STATUTS

PIERRE FRANCOIS TRANSACTIONS
SARL au capital de 1 000 €
Ancien siège social : 5, Square de la Résistance – 58000 NEVERS
Nouveau siège social : 25, rue des Ecoles – 58300 SAINT LEGER DES VIGNES
952 512 275 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 12/12/2024 il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du 01/01/2025 :
Dénomination sociale :
- ancienne mention : LA CLE DE L'IMMOBILIER
- nouvelle mention : PIERRE FRANCOIS TRANSACTIONS
Siège social :
- ancienne mention : 5, Square de la Résistance – 58000 NEVERS
- nouvelle mention : 25, rue des Ecoles – 58300 SAINT LEGER DES VIGNES
Gérance :
- ancienne mention : Mme Florence THOMAS et M. Jean-François MANCION
- nouvelle mention : M. Jean-François MANCION dt à SAINT LEGER DES VIGNES (58) – 25, rue des Ecoles
Pour avis
La Gérance

AL24016743

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date à NEVERS (58) du 02/12/2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NIEVRE le 05/12/2024, Dossier 2024 00022221 référence 5804P01 2024 A 00660, la société LA QUINCAILLERIE, SARL au capital de 5 000 € ayant son siège social à LA CHARITE SUR LOIRE (58) - 89, Rue Camille Barrère, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 528 186 026 a cédé à Mme Malvina GOMES DE OLIVEIRA dt à VARENNES LES NARCY (58) – 2, rue des Bretilles – Ste Hélène, un fonds de commerce de détail de jouets bois et en toutes matières, de jeux et articles de loisirs créatifs, d'objets de décoration, de livres, de papeterie, de bijoux et autres accessoires d'équipement de la personne et de petits meubles sis et exploité à LA CHARITE SUR LOIRE (58) - 89, Rue Camille Barrère, moyennant le prix principal de 34 000€.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er décembre 2024.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à la société d'avocats LEXCONSEIL sise 3, rue Vauban - 58000 NEVERS.

AL24016693

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans TERRES DE BOURGOGNE du 19/07/2024, concernant la société ALFREMI, il convient de lire : RCS : 489322677

AL24016710

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DE L'HAUT

Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital social de 217 285,58 Euros
Siège de liquidation
Coulon – 58800 MOURON SUR YONNE
RCS NEVERS – N°322 866 633

Suivant délibération d'AGE du 29 novembre 2024, le liquidateur, M. Jean-Michel GUYARD, a approuvé les comptes de liquidation. Il est déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 septembre 2024.
Pour avis et radiation au RCS de NEVERS
Le liquidateur

AL24016520

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GARAGE CHABROLLE FRERES

SARL en liquidation
Au capital de 45 300 €
Siège social : 106 Avenue du 8 mai 1945
58660 COULANGES LES NEVERS
Siège de liquidation : 106 Avenue du 8 mai 1945
58660 COULANGES LES NEVERS
383 562 857 RCS NEVERS

L'AGE du 03.12.2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.12.2024, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Thierry CHABROLLE, demeurant 106 Avenue du 8 mai 1945 - 58660 COULANGES LES NEVERS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 106 Avenue du 8 mai 1945 - 58660 COULANGES LES NEVERS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de NEVERS, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24016654

DISSOLUTION ANTICIPÉE

INTEGRATION SERVICES PRESTATIONS INFORMATIQUES

Société à responsabilité limitée
au capital de 108 000 euros
Siège social : Les Cherus
58310 ST VERAIN
428 788 145 RCS NEVERS

Le 11.12.2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024. Madame Nathalie MANGE demeurant 15, lieu-dit Ménetreau - 18240 BOULLERET, a été nommée liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 15, lieu-dit Ménetreau - 18240 BOULLERET.
Pour avis.

AL24016665

DISSOLUTION ANTICIPÉE

COLLEO CONSULTING

Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 11 Chemin du Carrage Meulot,
58130 MONTIGNY AUX AMOGNES
814 838 199 RCS NEVERS

Le 09/12/2024, l'associé unique a décidé :
-le transfert du siège social du 11 Chemin du Carrage Meulot, 58130 MONTIGNY AUX AMOGNES au 37, Avenue Dufaud 58180 MARZY.
-la dissolution anticipée de la Société à compter du 09/12/2024.
Monsieur Jean-Luc BOURGEOT, demeurant 346, Avenue de l'Europe – Résidence Le Grand Voilier, Bâtiment D – 34 280 LA GRANDE MOTTE, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 37, Avenue Dufaud-58180 MARZY.
Pour avis.

AL24016668

AVIS DE DISSOLUTION

Société coopérative agricole à capital variable
CUMA DE ST GEORGES Siège social : Néronde – 58270 ANLEZY
N° d'agrément : 14507 N° d'immatriculation au RCS Nevers 321 894 933 00027
Aux termes de l'AG extraordinaire en date du 12/12/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Cuma à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable.
A été désigné liquidateur : Mr Charles Antoine MARCEAU demeurant à La Fermeté
Lequel dispose des pouvoirs les plus étendus.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Néronde – 58270 ANLEZY siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au GTC de Nevers.
Le liquidateur

AL24016740

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP, il a été constitué la SASU : BGO
Capital: 100.00 €.
Objet: Construction,l'entretien et la réparation des bâtiments : maçonnerie générale et gros œuvre
Siège: 42 rue commandant Paul Pierre Clerc 58000 Nevers
Pres. :OZDAL SEDAT 42 rue commandant Paul Pierre Clerc 58000 Nevers. Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.Les actions sont librement cessibles entre actionnaires.
Durée: 99 ans
Au RCS de NEVERS

AL24016424

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 26/11/2024, il a été constitué une SARL dénommée AVERENCE
Objet social : L'économie de la construction et de la rénovation, l'assistance à la maîtrise d'œuvre, l'ordonnancement, le pilotage et la coordination de travaux, la réalisation d'études techniques, l'ingénierie et le conseil dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, l'expertise; le courtage en travaux
Siège social : 14 route de Montmiens, 58130 SAINT MARTIN D'HEUILLE
Capital : 1000 euros
Gérance : Monsieur Jérôme CORDE, demeurant 15 route des Amognes,58130SAINT MARTIN D'HEUILLE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL24016430

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution en date du 28/11/2024 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :FESTINS ET DES LYS
Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital : 1 000 euros
Siège social : 11 Place Jean-Baptiste Durbise, 58420 BRINON-SUR-BEUVRON
Objet : L'activité de restauration, traiteur, organisation de réception et de façon générale la fabrication et/ou la vente de produits alimentaires et de boissons, y compris du type bières et vins, la vente en boutique, et à emporter.L'organisation de réception avec prestations de services. La revente de produits locaux.L'acquisition, la location, la revente de vaisselle et équipements.
Cession d'actions : Libre
Chaque action donne droit à une voix
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Monsieur Antoine FISCHER résidant 20 Rue Achille Millien, 58420 GRENOIS.
Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL24016629

Christophe ROBERT,
Notaire
à NEVERS,
10 rue Vauban

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Christophe ROBERT, Notaire à NEVERS (Nièvre), 10 rue Vauban, le 9 décembre 2024 a été constitué un groupement forestier :
Objet : la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière,ainsi que leurs accessoires, et dépendances indissociables, y compris les étangs et autre pièce d'eau qui seront compris dans son patrimoine ou dont il aura la jouissance par suite d'apport, d'acquisition ou de prise à bail.
Dénomination : GROUPEMENT FORESTIER SAINT-CYR.
Siège : URZY (58130), 159, rue du Bourg.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Capital social :QUATRE-VINGT-DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (82.500,00 EUR).
Exercice social : PREMIER JANVIER au TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.
Premier gérant : Monsieur Thibaut Laurent Raymond MARIE, 159, rue du Bourg - 58130 URZY pour une durée indéterminée.
Pour avis
Le Notaire.

AL24016652

SCP DINET & ASSOCIES
Notaires à Clamecy (Nièvre)
24, rue Marie Davy

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître BOUCHER-BAUDARD, notaire à CLAMECY, le 6 décembre 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : SCI OMURI
FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
CAPITAL SOCIAL : MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGTS EUROS (1 580,00 €)
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
SIEGE SOCIAL : CLAMECY (58500), 3 rue Edouard Seguin
RCS : NEVERS
GERANCE :
Monsieur Fatlum OMURI, demeurant à CLAMECY (58500), 3 rue Edouard Seguin,
Monsieur Isuf OMURI, demeurant à CLAMECY (58500), 10 rue des Vaux d'Yonne
Pour avis.

AL24016659

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 20/11/2024, il a été constitué une SAS Dénomination :
BARBERSHOP DE LA GARE
Siège Social : 33 Avenue DU GÉNÉRAL DE GAULLE 58000 NEVERS
Capital : 2000 €
Objet social : la réalisation de prestations de coiffure et barbier l'achat, vente de produits capillaires
Durée : 99 ans
Président : M. KORBANI LARBI 16 RUE JEANNE D'ARC 58000 NEVERS
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL24016662

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 11.12.2024, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle :
MC Conseil et Formation PRO
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 7, rue du Craquelin 58000 SAINT-ELOI
Objet : - L'activité de conseil et de formation, y compris la formation professionnelle, notamment dans le domaine des ressources humaines, de l'ingénierie de formation, AFEST (Actions de Formation en Situation de Travail) et l'ingénierie de certification ; - L'accompagnement aux démarches de certification ou de formation et autres notamment en matière de formations éligibles au CPF, au processus certifié QUALIOPI, etc. ; - Toutes prestations de formation, conseil et accompagnement, conseil en ressources humaines, stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, marketing et communication, coaching personnalisé destinées aux particuliers, aux entreprises ou aux services publics
Président : Madame Murielle CAMUS demeurant 7, rue du Craquelin 58000 SAINT-ELOI
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24016663

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 03/12/2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : SCEA HARAS DE MONTCHARLON
FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole ;
OBJET : La société a pour objet :- la mise en valeur et l'exploitation d'un élevage équin et l'entraînement de chevaux ;- l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition parles associés, achetés, créés ou pris à bail par la société, et toutes les activités conformes aux dispositions de l'article L.311–1 du Code rural et de la pêche maritime ;- Ainsi que toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société ;
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune. Il correspond au total des apports nets de l'ensemble des associés ;
SIÈGE SOCIAL : CHIDDES (58170) – 6, impasse des Boulas ;
DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS. Son début d'activité est fixé au 01/01/2025 ;
GÉRANTE : Mme Marion SYMZAK, domiciliée à BOURGES (18000) – 6, rue Helvétius ;
Les cessions de parts entre associés sont libres ; celles faites à des tiers sont soumises à agrément donné à la majorité des ¾ des voix exprimées par décision collective extraordinaire.
La Société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis

AL24016695

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SOLAR SURY
Forme sociale : SAS
Capital social : 1 000 €
Siège social : 2, Impasse de la Forge – Sury - 58270 SAINT JEAN AUX AMOGNES
Objet social : Production et commercialisation d'énergies renouvelables sous toutes ses formes : solaire thermique, éolien, hydraulique, bois énergie, géothermie, biogaz (méthanisation de déchets), biocarburant, biomasse (bois, déchets de bois, paille, résidus de récolte, déchets végétaux et animaux), cogénération et pile à combustible, photovoltaïque et toute technologie existante ou à venir relative à la production d'énergie renouvelable, naturelle et propre - Négoce de matériaux de construction
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Présidente : TECHNO PIEUX SURY (533 513 594 RCS NEVERS) sise à SAINT JEAN AUX AMOGNES (58) – 2, Impasse de la Forge - Sury
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL24016709

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 13/11/2024, il a été constitué la société suivante :
Dénomination : SASU FBEL
Forme juridique : SASU Capital social : 1000€
Siège social : 2 rue des Canats Jussy 58220 CIEZ
Objet : Tout corps d'état : Électricité, Plomberie, Chauffage ; Peinture, sol (embellissement), Menuiserie, Maçonnerie.
Président : Monsieur Fabrice BAUDEL demeurant 2, rue des Canats Jussy - 58220 Ciez
Durée : 99 ans
Cession des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées y compris entre actionnaires qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

AL24016729

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

AJS TAXIS

Société à responsabilité limitée
Transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 35 Rue Carnot3
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
881 679 799 RCS SENS

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 28/11/2024,l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société et a décidé de transférer le siège social du 35 Rue Carnot 89500 VILLENEUVE SUR YONNE au 14 Rue Langlois Bruant 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, à compter du 28/11/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Soufyane ELHAOUCHI. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Soufyane ELHAOUCHI demeurant14 Rue Langlois Bruant 89500 VILLENEUVE SUR YONNE.
Pour avis, la Gérance

AL24016455

MODIFICATION DU CAPITAL

PENGYOU &CO

SAS au capital de 2690,80 euros
Siège social : 9 place du Maréchal Leclerc
89000 Auxerre
843 671 819 RCS Auxerre

Aux termes des décisions unanimes des associés du 18 décembre 2020, des décisions des associés du 25 octobre 2024, des décisions du Président du 5 novembre 2024, des décisions du Président du 25 novembre 2024 le capital a été augmenté en plusieurs fois d'un montant total de 267,70 euros.
Le capital social est désormais fixé à la somme de 2.958,50 euros.

AL24016551

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

E'MISS

SASU au capital de 1000€
Siège social
11 Rue Saint-Sauveur des Vignes
89100 Sens
RCS Sens 907605562

L'ÂGE du 12.11.2024 a décidé de transférer le siège social au 131 Bld Carnot 78110 Le Vésinet.
Radiation au RCS de Sens.
Immatriculation au RCS de Versailles.

AL24016649

CHANGEMENT DE GÉRANT

NES

SARL au capital de 1000 €
Siège Social : 60 RUE DE LA RÉPUBLIQUE
89100 SENS
952909299 RCS de SENS

Par AGE du 01/12/2024, il a été décidé de nommer nouveau gérant M. DURMUS HASAN demeurant 114 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE 93150 LE BLANC MESNIL , à compter du 01/12/2024 en remplacement de M. CALISIR MEHMET ENES démissionnaire.
Mention au RCS de SENS

AL24016661

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCI LES PRES VERTS

SCI au capital de 1 524,49 €
8 bis rue Gaston Corgibet
89100 FONTAINE LA GAILLARDE
RCS SENS N° 420 906 794

ANNONCES LÉGALES

Les Associés réunis en AG le 31/03/2024 ont :
- constaté la fin du mandat de Gérant de Monsieur Fabrice MACHERET démissionnaire et nommé en qualité de Gérant pour une durée indéterminée :
Monsieur Yannick, Michel, André MACHERET, né le 19 juin 1992 à DECINES (69150), demeurant 8 Bis rue Gaston CORGIBET à FONTAINE LA GAILLARDE (89100)
Monsieur Loïck, Jacques, Alain MACHERET, né le 19 mai 1995 à SENS (89100), demeurant 15 rue de la Cendrillonnière à CRAVANT (45190).
transféré le siège social de DOMATS 5 lieudit LES BESNARDS au 8 Bis rue Gaston CORGIBET 89100 FONTAINE LA GAILLARDE et en conséquence modifié l'Article 4 des statuts

AL24016672

LDS GROUPE

TRANSFORMATION

LES CAMELIAS

Société à responsabilité limitée
Transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social :
2 Chemin des Chaubards
VAUGENETS 89410 BEON
509 834 479 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 11décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 2 000euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.Monsieur Olivier JOSSELIN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Olivier JOSSELIN demeurant 2 Chemin des Chaubards Vaugenets 89410 BEON
Pour avis
Le Président

AL24016683

NON DISSOLUTION

LE REPAIRE

Société par actions simplifiée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 28 Chemin de la Goulotte,
89200 AVALLON
901 023 200 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 10 décembre 2024, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
La Présidente

AL24016694

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATIONS

SOS DERATISATION

Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : La Chatonnerie
89170 LAVAU
380 638 957 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 12 décembre 2024, il résulte que :
- M. Steve DA FONSECA, demeurant 6 rue de la Libération, 89470 MONETEAU a été nommé en qualité de Président à compter de ce jour en remplacement de M. Américo DA FONSECA,-démissionnaire.
- de transférer le siège social La Chatonnerie,89170 LAVAU au 6 rue de la Libération, 89470 MONETEAU à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL24016701

MODIFICATIONS

SAS A-Persona

Au capital de 5000 euros
Siège social : 71 grande rue
89800 BEINE
RCS AUXERRE 914 874 870

Aux termes de l'AGE du 1er décembre 2024, avis est donné de :
- La modification de l'objet social, désormais rédigé ainsi : toute activité activités et prestations de thérapie (hypnothérapie, neuro-émotionnel, biorésonance, etc.), d'accompagnement des personnes dans la gestion des traumas & traumatismes, émotions, bien-être, toutes activités de formations dans ces domaines, toutes activités de conseil en entreprise.
- La transformation de la société sous la forme de Société à Responsabilité Limitée (SARL), à effet au 1er janvier 2025.
- Gérance : Delphine LAURIN, née MARTIN, 71 grande rue 89800 BEINE.
Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.

AL24016718

MODIFICATIONS

E.A.R.L. DES BEAUMONTS

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 32 910 euros
Siège social : Rue Restif de la Bretonne
89800 COURGIS
382 028 215 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 12décembre 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Alain DUPRE de ses fonctions de co-gérant à compter du 12 décembre 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Aux termes de cette même Assemblée, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social de Rue Restif de la Bretonne, 89800 COURGIS au 59 Grande Rue Nicolas Droin, 89800 COURGIS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 1.3 des statuts.

AL24016707

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FR HABITAT

SAS au capital de 1000 €
Siège social :
21 rte rte d'aillant
89113 Fleury-la-Vallée
828 309 906 RCS de Sens

L'AGE du 01/07/2024 a décidé de transférer le siège social 47 route de Joigny 89113 Fleury-la-Vallée, à compter du 01/07/2024.
Mention au RCS de Sens

AL24016708

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GAEC DE LA MOTTE LEVAULT.

Forme : GAEC.
Capital social : 90000 €.
Siège social : LA MOTTE LEVAULT
89220 SAINT PRIVE.
343568879 RCS Auxerre.

Aux termes de l'AGE en date du 1 décembre 2024,les associés ont décidé de transférer le siège social au 338 Chemin de la Motte 89220 St Privé.
A cette même AGE, les associé ont pris acte de la démission de gérance de M. Francis LETELLIER.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL24016711

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFORMATION

SARL JEAN LEMOINE

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 15 Chemin des Eaubues - USY
89450 DOMECY SUR CURE
328 014 725 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 11décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
La dénomination sociale devient : SAS JEAN LEMOINE.
Le capital social reste fixé à la somme de 30 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés,doit être autorisée par la Société.Monsieur Fabien LEMOINE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Fabien LEMOINE demeurant 2 Rue Saint Antoine - CURE 89450 DOMECY SUR CURE

AL24016731

MODIFICATION DU CAPITAL

SCEV OLYMPE

Société Civile d'Exploitation Viticole
Au capital de 367 900 €
Siège social : 2 chemin de Vaudu
89530 CHITRY
794 434 258 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 2024, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de 100 € par apport en numéraire pour le porter à 368 000,00 €.
Pour avis, la gérance.

AL24016736

DÉMISSION DE CO-GÉRANT ET TRANSFERT DE SIÈGE

SCI CHLOMARGA
Société civile immobilière au capital de 1200 €
Siège social: 1 Place de la Préfecture 89000 AUXERRE
RCS AUXERRE: 790.436.638
Aux termes d'une assemblée générale du 16 septembre 2024, Mme Claire DUFOUR a démissionné de ses fonctions de co-gérant.
Seul M. Franck DUMIELLE reste gérant.
Le siège social est transféré à l'adresse suivante: 37 rue Paul Bert 89000 AUXERRE.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion, le gérant

AL24016742



// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

SUR LA COMMUNE DE MOULINS-EN-TONNERROIS

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme, - de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2024-313 du 11 décembre 2024
Une enquête publique relative à la demande d'un permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 16,2 ha et d'une puissance totale de 16,7MWc sur le territoire de la commune de Moulins-en-Tonnerrois, déposée par la SAS BILLAS AVENIR ENERGIE (société BAE) et la SAS VELOCITA ENERGIES, sera ouverte à la mairie de Moulins-en-Tonnerrois, du **lundi 6 janvier 2025 (14 h 30) au vendredi 7 février 2025(12 h 15)**, soit une durée de 33 jours consécutifs.
Sont désignés Monsieur Patrick KLUBA, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Monsieur Michel BREUILLÉ, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, pour diligenter l'enquête.
Le dossier de demande d'un permis de construire (comprenant une étude d'impact), l'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête sera déposé pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 6 janvier 2025 (14 h 30) au vendredi 7 février 2025 (12 h 15), **à la mairie de Moulins-en-Tonnerrois**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement / Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 6 janvier 2025 au 7 février2025 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
• **soit par voie électronique**, à l'adresse e-mail suivante :
pref-pv-moulinsentonnerrois@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
• **soit par écrit** :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de Moulins-en-Tonnerrois(89310), 2 rue du Château
ou
- courrier adressé à la mairie de Moulins-en-Tonnerrois (siège de l'enquête),à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,
A la mairie de Moulins-en-Tonnerrois :
- lundi 6 janvier 2025 de 14 h 30 à 18 h,
- vendredi 10 janvier 2025 de 14 h 30 à 18 h,
- lundi 3 février 2025 de 9 h à 12 h 15,
- vendredi 7 février 2025 de 9 h à 12 h 15.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de Moulins-en-Tonnerrois, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Mathieu CAMPAGNE, responsable du projet pour VELOCITA ENERGIES – 82 avenue du Maine – 75014 PARIS
email :mcampagne@velocitaenergies.fr - Tel : 06.77.87.50.44
Monsieur Jacques DOUINE, responsable du projet pour BILLAS AVENIRENERGIES – 2 rue Jean-Louis Étienne – 57140 NORROY-LE-VENEUR
email :j.douine@bae-energie.com – tel : 06.31.45.02.99

AL24016673

Commune d'Evry (89140)

ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LA DÉSAFFECTATION DU CHEMIN RURAL CADASTRÉ SECTION ZH NUMÉRO 9 EN VUE DE SA LOCATION À BAIL EMPHYTÉOTIQUE

Par arrêté municipal n°2024/29 en date du 10 décembre 2024Le Maire de la commune d'EVRY a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la désaffectation du chemin rural cadastré section ZH n°09 en vue de sa location à bail emphytéotique.
A cet effet, Monsieur Jean-Paul MONTMAYEUL, inspecteur central des douanes, retraité, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.
Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles,côté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront déposés et consultables en Mairie d'EVRY, siège de l'enquête publique, sise 39 Grande rue -89140 EVRY, **du 15 janvier 2025 au 30 janvier 2025 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture :
- Les mardis de 13h30 à 16h30
- Les vendredis de 9h00 à 12h00
- Les samedis de 10h00 à 12h00
Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit par voie postale à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie d'EVRY, 39 Grande rue- 89140 EVRY.
Ces observations seront annexées au registre d'enquête, sous format papier,tenu à disposition au siège de l'enquête.Pendant cette même période, les observations pourront également être adressées par courriel transmis directement au Commissaire Enquêteur à l'adresse mail suivante : commune.devry@orange.fr
Monsieur le Commissaire Enquêteur accueillera le public pour recevoir ses observations et propositions éventuelles en Mairie d'EVRY **le mercredi 15 janvier 2025 de 9h00 à 12h00 et le jeudi 30 janvier 2025 de 14h00 à 17h00**.
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public et pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, en Mairie d'EVRY.

AL24016753

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 6 décembre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Michel Jany PERROT, retraité, et Madame Monique Lucette Claire DUMAS,retraité, demeurant ensemble à APPOIGNY (89380) 52 rue du Rimbeuf.Mariés à la mairie de SAINT-FLORENTIN (89600) le 5 mai 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal Judiciaire.
Pour avis et mention
Le notaire.

AL24016660

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

L'Assemblée Générale Mixte réunie en date du 10décembre 2024 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 3 750 euros et une augmentation de capital social de 6 240 euros soit un total de 9 990 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 2.4 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à vingt-deux mille neuf cent vingt euros (22 920 €)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trente-deux mille neuf cent dix euros (32 910 €)
Aux termes de cette même Assemblée, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Mme Amandine DUPRE, demeurant 46 Grande Rue Nicolas Droin – 89800 COURGIS,pour une durée illimitée à compter de ce jour.

AL24016671

Notaires

Etude de Maîtres Caroline BRISSON
et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (Yonne),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

ENVOI EN POSSESSION

ENVOI EN POSSESSION
Art 1007 du Code Civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n°2016-15-47 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 janvier 2008, madame Madeleine Geneviève Paule berdin, en son vivant demeurant à AUXERRE (89000) avenue les opalines, 27-29 avenue Denfert Rochereau, née à LINDRY (89240) le 30 décembre 1922, veuve de monsieur Claude LAVEAU, décédée à PERRIGNY (89000) le 25 juillet 2024,
A consenti un legs universel.
Ce testament fait l'objet d'un dépôt descriptif de testament reçu par maître Vincent VILLECOURT, notaire à AUXERRE (89000) le 5 décembre 2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine. les oppositions à l'exercice de leurs droits pourront être formées par tout intéressé auprès de maître Vincent VILLECOURT, notaire en charge du règlement de la succession, dans le mois de suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'Auxerre, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
pour avis
le notaire.

AL24016719

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 août2010, Mme Monique Raymonde Céline CAYOUX,retraitée, demeurant à GUILLON-TERRE-PLAINE (89420) 13 route de Montréal «Trevilly», née à CALAIS (62100), le 27 décembre 1934,célibataire, ayant conclu avec Mme Odette Elise DELBARRE un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Patrick COUTANCE, notaire à AVALLON, le 23 juin 2008, contrat non modifié depuis lors, décédée à MOUTIERS-SAINT-JEAN (21500) (FRANCE), le 2 août 2024, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200), 13 rue Nicolas Caristie, le 13 décembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200), dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Le notaire

AL24016720

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Appoigny – futaie résineuse, bois taillis - 20 ha 68 a 05 ca - 'BOIS DE CHAUMOIS SUD' : BN – 0072 – zonage : zone N du PLU.
Bussières - futaie résineuse - 2 ha 23 a 30 ca - 'LES BROSSATS' : C - 0314 – zonage: zone N du PLU.
Fouchères – bois taillis - 22 a 82 ca - 'PRES LE BOIS DU CHAUBOURG' : A - 0309 – zonage: zone N du PLU.
Villebougis - bois taillis - 19 a 95 ca - 'BOIS TRILLOT' : A – 0173 - 0180 – zonage: zone N du PLU.
Saint-Léger-Vauban - bois taillis et futaie résineuse - 4 ha 20 a 38 ca - 'LA TRUCHEE' : A - 0300 - 'CHAMP GALETTE' : A - 0308 - 'LES BOUCHOTS' : B - 0139 - 'CHAMP DES OIES' : F - 0385 - 'LE CHAMP JACQUOT' : F - 0390 – zonage: zones A et N du PLU.
Saint-Valérien - bois taillis - 41 a 45 ca - 'ETANG DE PROCHETAL' : D - 0029 - 'BOIS DU MUGUET' : D - 0021 – zonage : zone A du PLU.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/01/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24016738

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI S.M.G.

S.C.I au capital de 152,45 Euros
8 rue du Rimbeuf
89380 APPOIGNY
RCS AUXERRE 384 352 738 (1992D00027)

L'Assemblée des associés réunie en date du 16 décembre 2024, à la diligence du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné au Liquidateur quitus de sa gestion et décharge de son mandat.
Cette même Assemblée a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis : Le Liquidateur,

AL24016723

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL INFINI'TIF

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 4 572 euros
Siège : 11, rue Pinon
89290 AUGY
Siège de liquidation
7 Impasse de l'Eglise
89290 CHAMPS SUR YONNE
423 738 285 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 27 NOVEMBRE2024 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 OCTOBRE 2024, déchargé Madame Nathalie DORCKEL, demeurant 7 Impasse de l'Eglise – 89290 CHAMPS SUR YONNE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

AL24016646

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCI SCLM en liquidation au capital de 100 euros ayant son siège 4 Rue des Mariniers 89470 MONETEAU immatriculée 843835745 RCS AUXERRE, réunie le 4 décembre 2024, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Cédric MALARDEAU, demeurant 5 Rue du Clos 89000 AUXERRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 5 Rue du Clos 89000 AUXERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24016648



CLÔTURE DE LIQUIDATION

CONCEPTS CONSTRUCTIONS

SARL au capital de 10.000€
Siège social : 24 Grande rue
89140 MICHERY
RCS 802 680 835 SENS

L'AGO du 06/12/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme LERDA Sylvie, 24 Grande rue 89140 MICHERY,l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 06/12/2024.
Radiation au RCS de SENS

AL24016651

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PITCHOUN

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Bis Place de l'Église
89200 MAGNY
529 173 965 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 2 DECEMBRE2024 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 26 novembre 2024, déchargé Monsieur François-Xavier NAULOT, demeurant 3 Bis Place de l'Église – 89200 MAGNY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24016686

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI F.D.M.L.

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 45 000 euros
Siège social : LEUGNY
89130 25 RTE DE OUANNE
Siège de liquidation : 4 chemin de la Muzerie
Chièvre
89520 LEVIS
527 615 595 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 4 décembre a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Doménico FABBIANO, demeurant 4 chemin de la Muzerie, Chièvre - 89520 LEVIS , pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 4 chemin de la Muzerie, Chièvre - 89520 LEVIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24016688

LDS GROUPE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

RESIDENCE FLORE

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 12 rue Ernest Beauvais
89340 ST AGNAN
Siège de liquidation : 5 bis rue du Temple
89100 MAILLOT
348 943 085 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 15 novembre2024 au 5 bis rue du Temple 89100 MAILLOT a approuvé le compte définitif de liquidation,déchargé Madame Corinne BIREAU, demeurant 12 Rue Ernest Beauvais 89340 SAINT AGNAN, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24016715

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GESTOP

SASU au capital de 1000 €
Siège social :36 BIS ROUTE DE DOLLOT
B ROUTE DE DOLLOT
89150 Villebougis
789 753 852 RCS de Sens

L'AGE du 13/12/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme ALAIN MARTINE, demeurant 36 BIS ROUTE DE DOLLOT, B ROUTE DE DOLLOT 89150 Villebougis pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 13/12/2024.
Les comptes de clôture seront déposés au

ANNONCES LÉGALES

greffe du tribunal de commerce de Sens.
Radiation au RCS de Sens

AL24016724

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOUCY du 20 novembre 2024,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile Immobilière
Dénomination sociale : LA TALIFARDIERE
Siège social : 31 Les Bréchots, 89130 TOUCY
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens, meublés ou non meublés, et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. La vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la Société. Le prêt d'argent à des associés, l'octroi de garantie,nantissement, hypothèque ou autre gage au profit des associés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Olivier RÉGNERY, demeurant 12 Résidence de Vilaine, 45570 OUZOUER SUR LOIRE,Madame Angéline RÉGNERY, demeurant 455 rue Bernard de Laroche Foucault,45450 FAY AUX LOGES
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas,agrément des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE

AL24016465

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du29 novembre 2024 à DOLE, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : DOL'OPTIQUE
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : L'optique, la lunetterie, les lentilles de contact et tous accessoires correspondant à ces activités et l'audioprothèse.
Capital social : 10 000 euros.
Siège social : 38 rue des Arènes 39100 DOLE
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Cogérants : Monsieur Romain CUBILLÉ demeurant 1 rue d'Aguesseau – 89580 COULANGES-LA-VINEUSE, Monsieur Xavier FAUCONNET demeurant 9 place Saint Gengoulf –21500 NOGENT-LES-MONTBARD et M. Théo SUGNY-BARRAUX demeurant 11 rue du Cerf 39100 DOLE.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de LONS-LE-SAUNIER(Jura).
Pour avis et mention, les cogérants

AL24016642

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Mathieu THAVAUD, Notaire à SEMUR EN AUXOIS (21140), le SEPT DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : ASMO.
Forme : Société Civile Immobilière
Capital Social : MILLE EUROS (1.000,00 €), souscrit en numéraire.
Siège Social : CUSSY LES FORGES (89420), 6 Rue de la Tuilerie.
Objet Social : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : Madame Anne-Sophie LINGET, demeurant à SEMUR EN AUXOIS (Côte d'Or),7 Place Abbé Giraud Monsieur Marc-Olivier LINGET, demeurant à CUSSY LES FORGES(Yonne), 6 Rue de la Tuilerie.
Immatriculation : au RCS de AUXERRE.
Cession de parts sociales - agrément : Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis, Maître Mathieu THAVAUD.

AL24016670

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 05/12/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :Sas Ibn
Objet social : L'acquisition d'un ou plusieurs immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location meublée ou autrement desdits immeubles et de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Siège social :la grande vèvre 1 chemin la grande vèvre 89160 Gigny.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Président : M. GUY Jérôme, demeurant la grande vèvre 1 chemin la grande vèvre 89160 Gigny
Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL24016692

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 03/12/2024, il a été constitué une SCI
Dénomination : LES VENERIES
Siège Social : 9 T rue des Lions 89170 ST FARGEAU
Capital : 1000 €
Objet social : l'acquisition d'un terrain, immeuble, étangs, lacs, forêt, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée : 99 ans
Gérance : M. GOURAULT Virgil LA BOUTAUDERIE 89170 RONCHERES et M. ROUSSELAT Jonathan Lieudit les Janets 89520 ST SAUVEUR EN PUISAYE
Cession de parts sociales : soumise à agrément
Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL24016712

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 09/12/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination : ADC CRÉATION
Siège Social : 7 FAUBOURG SAINT LAURENT 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Capital : 100 € Objet social : Le conseil en stratégie, gestion et management auprès des entreprises, l'accompagnement dans leur développement commercial et organisationnel, le conseil en optimisation des performances économiques, la mise en relation d'affaires, ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires.
Durée : 99 ans
Président : M. PINTE GHEORGHE-IOAN 7 FAUBOURG SAINT LAURENT 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Cession d'actions : Libre entre associés soumise à agrément dans les autres cas
Exercice du droit de vote : Une action égale une voix
Conditions d'admission aux assemblées : être actionnaire
Immatriculation au RCS de SENS

AL24016737

Les bureaux de TERRES DE BOURGOGNE seront fermés du mardi 24 décembre 2024 au soir au jeudi 02 janvier 2025 au matin.

Toute l'équipe de TERRES DE BOURGOGNE vous souhaite de passer un joyeux Noël.





FREEPIK

Terres de Bourgogne **Abonnement**

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE
1, Rue des Coulots - CS80075
21110 Bretenière

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site www.agribourgogne.fr

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP | VILLE
TÉL. | PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle € par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009 | BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

Contact : Tél. 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

Choisissez votre revue parmi les titres suivants
Cochez la case correspondante

☐ Réussir Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ Réussir Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ Réussir Lait — LAIT
☐ Réussir Porc Tech Porc — PORCS
☐ Réussir La chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ Réussir Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ Réussir Vigne — VIGNE
☐ Réussir Volailles — VOLAILLES
☐ Réussir Bio — BIO numérique

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 123 €
☐ 2 ANS 222 €
☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 58 € par revue
☐ pour 2 ans 116 € par revue

TOTAL